



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

SMICTOM DES FORETS territoire lauréat

Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Région : Bretagne	
Département : Ille et Vilaine	
Structure porteuse : SMICTOM des Forêts	
Collectivité lauréate de l'appel à projets zéro déchet : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Nom et fonction du porteur de projet : Ronan SALAUN, président	
Population : 17 communes, 35 468 habitants	

Description générale et objectifs :

Le SMICTOM des Forêts a depuis plusieurs années mis en place une politique forte en faveur de la prévention des déchets ménagers et assimilés et de la valorisation des déchets qui lui sont confiés. Le SMICTOM souhaite mettre en œuvre, une démarche intégrée d'économie circulaire. Le projet du SMICTOM comporte trois axes :

- ☑ agir sur tous les leviers pouvant éviter la production de déchets ménagers et assimilés et augmenter la valorisation des déchets n'ayant pas pu être évités,
- ☑ **travailler** à la transformation de la vision de ce que sont **les déchèteries, et sur les filières de traitement**, pour qu'à terme les déchèteries ne soient plus que des formes de **centre de transfert permettant le regroupement de matières premières secondaires et d'objets ré-employables**
- ☑ **travailler** de façon forte et approfondie avec le **monde de l'entreprise (artisans, commerçants, industrie, agriculture) et les administrations (Communes, Communautés de Communes, ...)**, qu'ils soient ou non utilisateurs des services du SMICTOM, afin de **mutualiser les expériences** ainsi que **les gisements de déchets et les voies de valorisation** dans l'optique de **créer des démarches d'écologie industrielle sur le territoire.**



ex des broyeurs associatifs développés par le SMICTOM

Cette initiative a été reprise par plusieurs EPCI et a servi de modèle à de nombreuses collectivités

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Dans le cadre du programme local de prévention démarré en 2009, le SMICTOM a mis en place une démarche participative. Dans le cadre du programme ZDZG, le SMICTOM souhaite poursuivre cette **gouvernance participative** dans laquelle pourront s'insérer toutes les parties intéressées. Pour ce faire, le SMICTOM fera appel aux Communautés de Communes de son territoire, qui travaille sur les domaines de l'environnement, de l'énergie, du développement économique, dont une est « **territoire à énergie positive pour la croissance verte** ».

Il contactera toutes les entreprises du territoire, et le cas échéant leurs groupements ou associations, afin de leur expliquer la démarche d'économie circulaire et d'écologie industrielle, les informer sur les avantages pour eux d'entrer dans ce projet et leur proposer de rejoindre les groupes de travail voire le Comité de Pilotage.

Le but du présent projet est donc la **mise en place d'une démarche territoriale**, prenant en compte l'ensemble des acteurs, afin que **le territoire couvert par le SMICTOM intègre la prévention et la valorisation des déchets dans l'ensemble de ces activités afin de tendre vers le « zéro déchet zéro gaspillage »**.

La **baisse des OMA est effective** avec les actions de prévention qui ont été mises en place. Le SMICTOM souhaite diminuer la production des DMA.

Les actions déjà en place seront poursuivies et amplifiées. Le SMICTOM mettra en place les formations nécessaires pour que la **prévention des déchets** soit un **pré requis** dans toutes les activités et projets des collectivités.

Sur les biodéchets, : déploiement d'une campagne de communication sur le **gaspillage alimentaire** et la gestion de proximité des biodéchets, diminution du Gaspillage alimentaire dans les restaurations collectives, abolir la destruction des invendus dans la grande distribution, améliorer la gestion des espaces verts, incitation à la gestion de proximité,

Une plateforme de **valorisation des gravats** ouvrira sur le territoire en 2015, Le SMICTOM orientera les professionnels vers cette installation pour favoriser la valorisation des gravats

En parallèle, le SMICTOM continuera avec l'aide de ses partenaires (Conseil général, CCI, CRMA) à proposer des solutions de proximité économiquement rentable ; Un projet de **déchèterie professionnelle** sur une commune limitrophe est à l'étude. Le SMICTOM étudiera donc les modalités de conventionnement ou de collaboration avec le maître d'ouvrage.

Le SMICTOM voit son rôle comme un catalyseur et un facilitateur local de toutes les démarches et innovations pouvant être portées sur son territoire

La labellisation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » permettra au SMICTOM d'initier un fonctionnement qui perdurera après les 3 années du projet.

Contact :

Marie MARGERIE responsable pôle déchets 02 99 55 44 97 m.margery@smictom-forets.fr

Site Internet du projet ou de la structure porteuse : <http://www.smictom-forets.fr>

